



Niveau visé : Niveau 3 (InfraBac) | Durée : 9 mois | Modalité : Présentiel | Campus ASKORIA : Rennes

Prochain démarrage : janvier 2027

Code RNCP : 37715 – Date d'échéance de l'enregistrement : 05-07-2028
Certificateur : ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion.

Le métier

L'Assistant de Vie aux familles (ADVF) est un professionnel de l'aide à domicile. Il accompagne les personnes fragilisées ou sensibles comme les jeunes enfants, les personnes malades, les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées, pour faciliter leur vie quotidienne.

Il intervient sur 3 axes

d'accompagnement :

- Les actes essentiels de la vie quotidienne : lever, alimentation, toilette, habillage...
- Les activités de la vie quotidienne : courses, l'entretien du logement et du linge...
- Les activités de la vie sociale : animations, aides à la mobilité, prévention de l'isolement des personnes aidées.

La formation

La formation menant au TP ADVF est construite autour de 3 blocs de compétences à certifier pour obtenir le Titre professionnel :

- **BLOC 1 – Entretenir le logement et le linge d'un particulier**
- **BLOC 2 – Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets**
- **BLOC 3 – Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile**

Chaque bloc est certifié séparément.

La formation se déroule sur **6 mois avec une alternance** entre la formation théorique et la formation pratique :

- **518 H de formation théorique** à l'école ASKORIA dispensant la formation
 - Cours et ateliers collectifs
 - Sessions techniques
 - Temps d'appropriation individuels des contenus
 - Travaux personnels et collectifs
 - Participation à des événements
- dont 4,5 H de certification
- **280 H de formation pratique** réparties sur des périodes d'immersion en situation professionnelle, et encadrées par un référent professionnel au sein de la structure.

En proximité des référents professionnels, les équipes pédagogiques d'ASKORIA effectuent un suivi individualisé de la montée en compétence de l'apprenant.



Textes réglementaires
encadrant la certification

Avec le TP ADVF, je peux :



- **Accompagner** les personnes dans les actes essentiels du quotidien
- **Relayer** les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile.
- **Assister** les personnes dans l'entretien de leur cadre de vie et dans la préparation de leur repas.
- **Adapter** votre intervention aux situations et aux personnes.
- **Travailler** en autonomie.

Accéder à la formation

Profils et prérequis

Aucun diplôme n'est requis pour s'inscrire à la formation.

Les candidats doivent être, soit :

- Être salarié dans le champ social ou médico-social.
- Être demandeur d'emploi ou avoir un projet professionnel validé par France Travail.

Voies d'accès

Vous pouvez préparer le TP ADVF, selon votre projet :

- En formation initiale
- En formation continue

Financements

En fonction de votre statut (salarié, demandeur d'emploi, étudiant...), vous pouvez mobiliser différents dispositifs de financement de la formation :

- **Qualif Emploi Programme** (Région Bretagne)
- **CPF** (Compte Personnel de Formation)
- **Transition Pro**
- **Financement personnel**
- **Financement Employeur ou OPCO**

100% de réussite
au TP ADVF en 2023 à ASKORIA
soit 7 personnes diplômées

50% des diplômé·es
sont en emploi dans les 6 mois
suivant la formation

Enquête d'insertion ASKORIA
Données 2024



Je m'inscris !

Mon Espace Candidat·e

- **Je crée mon compte** en ligne sur le portail d'inscription d'ASKORIA.
- **Je dépose une demande** de renseignement en ligne.
- **ASKORIA me recontacte et m'accompagne** : conseil en orientation professionnelle, devis, financements, prérequis.
- **Je réalise en ligne un test d'autopositionnement** pour situer mon niveau avant l'entrée en formation.
- **Je rencontre un.e professionnel.le d'ASKORIA lors d'un entretien** visant à construire mon parcours de formation personnalisé.

**Je candidate sur le portail
d'inscription ASKORIA**
webaurion.askoria.eu

